



DIRECTION DU RENSEIGNEMENT MILITAIRE

Sous-direction de l'exploitation

Bureau Afrique, Moyen-Orient

N°6562/DEF/DRM/SDE/AFMO/AFOCC/CDSF
Cl. SDE : CTV PDRM 20

NOTE DE RENSEIGNEMENT

pour

DAS/SDQR

Objet : Côte d'Ivoire – Généralités sur les forces armées.

P. jointes : une annexe.

Depuis la crise de novembre 2004, les forces armées ivoiriennes n'ont que peu évolué. ~~Les ordres de bataille de l'armée de terre et de la marine sont restés inchangés contrairement à celui de l'armée de l'air dont la capacité de combat a été quasiment anéantie.~~

Les forces armées des *Forces nouvelles* (FAFN) ont, en apparence, renforcé la structure de leur organisation en passant, depuis l'été 2005, de six à dix « zones » militaires, chacune étant commandée par un officier supérieur.

À terme et à condition que les processus de sortie de crise (désarmement et processus électoral) aboutissent, les FAFN ont vocation à être pour une faible partie intégrées aux forces de défense et de sécurité ivoiriennes (FDSCI), l'essentiel des combattants de l'ex-rébellion devant être « démobilisé ».

1. **Forces loyalistes.**

Les FDSCI sont l'ensemble des « corps habillés » participant à la défense et à la sécurité de la république de Côte d'Ivoire. Les Forces armées nationales de Côte d'Ivoire (FANCI) forment sa composante militaire, avec une organisation théoriquement calquée sur le modèle français, avec trois armées et des services centraux, placés sous les ordres du chef d'état-major des armées, le CEMA, lui-même subordonné au ministre de la défense, au Premier ministre et au président de la république¹.

1.1. **Structure de commandement.**

Dans la chaîne officielle ; l'EMA/CCIAT assure la coordination de toutes les activités opérationnelles qui se situent dans la zone loyaliste. Il est directement subordonné au CEMGA.

Une chaîne de commandement parallèle est mise en œuvre depuis le début de la crise par l'entourage présidentiel qui dirige directement les opérations sur le terrain.

¹ La subordination du CEMGA à l'autorité politique est au cœur du débat ivoirien : les accords de Marcoussis et de Pretoria, relayés par la résolution 1633 du 21 octobre 2005, subordonnent celui-ci au Premier ministre « de transition », alors que la constitution ivoirienne reconnaît au chef de l'État les attributions de « chef des armées ».

Copies extérieures : MINDEF/CAB/B.RES(intéresse CC2 et CM21).

Copies intérieures (courriel) : DA - SDE/Cdt - SDE/Situ - CDR (RDP).

CONFIDENTIEL DÉFENSE

CONFIDENTIEL DÉFENSE
SPÉCIAL FRANCE

Le haut commandement FANCI est presque systématiquement écarté des décisions relatives à la force Lima, aux milices et autres mouvements armés.

Les relations directes, qui polluent la chaîne de commandement, s'appuient sur des **rapports personnalisés** (priviliégiant la confiance au détriment de la fonction ou de la compétence) **entre individus de la même origine ethnique**, appartenant à la même faction politique ou s'étant connus dans d'autres circonstances.

1.2 Armée de terre.

Face à la ligne de cessez le feu, les FANCI disposent d'environ 8 000 hommes répartis en cinq groupements.

Le **groupement Est**, fort d'environ 900 hommes équipés d'armements légers, de quelques mitrailleuses lourdes, canons de 20 et 23 mm ainsi que des mortiers. Il est doté d'une composante blindée (une section *BMP 1*). Sa mission est de s'opposer à toute progression des FAFN venant du nord (axe Bouna-Bondoukou) ou de l'Ouest (détachements sur corridor de Kotouba et à Sandégue) et de renforcer le groupement centre à partir du sous groupement de Abengourou.

Le **groupement Centre**, d'un effectif de 1 800 hommes (y compris le CO du COMTHEATRE) positionné le long de la ZDC avec effort sur les 2 corridors venant de Bouaké. Cette zone sensible bénéficie en premier échelon d'un renforcement important de blindés. Au PC du groupement centre, à Daoukro sont stationnés deux *BM 21* ainsi que des blindés légers.

Le **groupement Centre Ouest**, d'un effectif de 1 100 hommes est stationné le long de la ZDC entre Bouaflé et Guessabo. Il dispose de quelques blindés. Ces éléments sont principalement installés sur le verrou de Daloa, renforcé de deux *BM 21*.

Le **GMRO²** (ex-groupement Ouest) fort de 1 200 hommes s'étend de la Sassandra à hauteur de Duékoué jusqu'à la frontière libérienne. Il dispose d'une forte composante infanterie avec un renfort d'une section du bataillon commando parachutiste positionnée autour de la mine d'Ity. Il est susceptible d'être renforcé par des milices historiques.

Le **groupement Sud-ouest**, est chargé de surveiller la frontière avec le Libéria et de contrôler les axes menant à Tabou et San Pedro. Il dispose d'un effectif d'environ 900 hommes avec pour matériels majeurs des mortiers et des blindés.

Sur **Abidjan**, le **dispositif FANCI** (état-major compris) serait d'un effectif de l'ordre de 1 500 hommes. La majorité des matériels achetés en 2002 et 2003 sont positionnés dans la ville, essentiellement au profit de la garde républicaine, de la gendarmerie et du 1^{er} bataillon blindé d'Akouedo 2. Le bataillon d'artillerie dispose également de deux *BM21* localisés sur le camp d'Akouedo 2. Ces derniers représentent l'essentiel de la menace militaire à l'encontre de la force Licorne sur Abidjan.

Dans l'articulation des FANCI, l'effort est actuellement mis sur le **groupement Centre** (face à Bouaké), l'**ouest** (face à Man et Danané) et surtout **Abidjan**. Le dispositif en place privilégie le contrôle de zone avec priorité sur les axes nord-sud. La mission est l'interdiction de toute progression des FAFN vers le sud et donc vers Abidjan. Le dispositif actuel n'est donc pas un dispositif offensif.

1.3 Marine nationale.

La Côte d'Ivoire a une façade océanique de 500 km et un système lagunaire d'environ 1 200 km², étiré tout au long du littoral.

La principale mission de la petite marine ivoirienne est d'assurer la souveraineté dans les eaux territoriales. Elle est **réduite aujourd'hui à deux unités opérationnelles** : le *LCM Atchan* (amphibie) et le patrouilleur *Intrépide*, ainsi que des embarcations légères pour les patrouilles sur la lagune Ebrié (Abidjan).

La marine a été peu impliquée dans les crises de 2002 et novembre 2004.

² GMRO : gouvernorat militaire de la région Ouest.

CONFIDENTIEL DÉFENSE

SPÉCIAL FRANCE

1.4. Armée de l'air.

À la suite des événements de novembre 2004, ~~tout le potentiel aérien des FANCI n'a pas été détruit~~. Le reliquat des appareils tactiques opérationnels qui se résume à un ~~Mi-24 Hind E~~, deux ~~IAR 330~~ et un ~~Bac 167 Strikemaster~~, a été regroupé sur la base aérienne d'Abidjan. Le drone ~~Aerostar~~ semble demeurer à Yamoussoukro.

Deux ~~Gulfstream III et IV~~ ainsi qu'un ~~Fokker-100~~ composent la flotte de transport passager, notamment utilisée par le Président Gbagbo lors de ses déplacements.

La capacité de transport de fret ou de troupes est conférée aux FANCI par un ~~An-12~~.

Le 29 mars 2006, le ~~Mi-24~~ a effectué un vol stationnaire à l'aéroport d'Abidjan en présence des forces impartiales.

À condition d'y investir d'importants moyens et de violer l'embargo, les FANCI auraient en théorie la possibilité de remettre en état une partie de leurs avions et hélicoptères de combat (notamment deux des quatre ~~Su-25~~) dans des délais relativement restreints. Toutefois, ~~les engagements pris par le CEMAA et la surveillance exercée par les forces impartiales rendent cette éventualité peu envisageable.~~

2. FAFN.

Les FAFN ne disposent pas de marine (ils n'ont pas d'accès à la mer) et les moyens aériens dont ils ont pris le contrôle sur l'aéroport de Bouaké le 19 septembre 2002 sont hors service³. Les forces (ex-)rebelles comptent environ 20 000 « combattants », dont un tiers sont constitués en unités offensives, en mesure d'être déployées rapidement, les deux autres tiers étant cantonnées à des tâches défensives statiques.

Majoritairement d'origine française et des ex-pays satellites de l'URSS, l'armement individuel et collectif⁴ est essentiellement composé d'armes saisies dans les dépôts FANCI de la mutinerie de septembre 2002.

L'appui est fourni par des mitrailleuses (12,7 et 14,5 mm), des canons (20 et 23,2 mm)⁵ et des mortiers (60, 82 et 120 mm). Un système d'arme anti-aérien SA7 a été observé à Bouaké.

Les mutins utilisent surtout comme véhicules des *pick up* 4x4. Chaque véhicule armé peut aussi emporter un groupe de combattants, disposant souvent d'un moyen antichar (RPG 7) et parfois d'un fusil-mitrailleur.

Les 17 500 combattants recensés sont répartis dans les dix zones suivantes :

Zone	Commandant	Effectif
Man (ouest)	Cdt Losseni Fofana	4 100
Odienné (nord-ouest)	Cdt Ousmane Coulibaly	550
Touba (nord de Man)	Cne Daouda Doumbia	950
Mankono (centre-est)	Cne Ouattara Zoumana	750
Seguela (centre)	Cdt Zacharia Koné	1 050
Korhogo (Nord)	Cdt Fofié Kouakou	2 200
Bouna (Est)	Cdt Morou Ouattara	650
Boundiali (ouest de Korhogo)	Cdt Gaoussou Koné	700
Katiola (centre-nord)	Cdt Thervé Touré	950
Bouaké (Sud)	Cdt Ousmane Chérif	5 650

Bien qu'affaiblies par leur installation dans une logique prédatrice plus que politique, et a fortiori militaire, les FAFN gardent une capacité de réaction localisée bien réelle.

³ cinq *Alphajet*, un *Cessna-421* et quatre *Buffalo F-33A*, tous à l'état d'épave ou indisponibles.

⁴ *Ak 47*, *MAS (36, 36/31, 49/56)*, *PPSh*, *PPS*, *A452*, *FM 24 /29*, *PKM*, *LRAC 73* et *89* et *RPG7*.

⁵ Trois *VLRA* sont équipés de bi-tubes de 23 mm.

CONFIDENTIEL DÉFENSE
SPÉCIAL FRANCE

Un calcul des capacités opérationnelles des deux camps sur la simple base d'une comparaison du matériel (nombre et type) ne permet pas de définir le rapport de force réel entre les protagonistes.

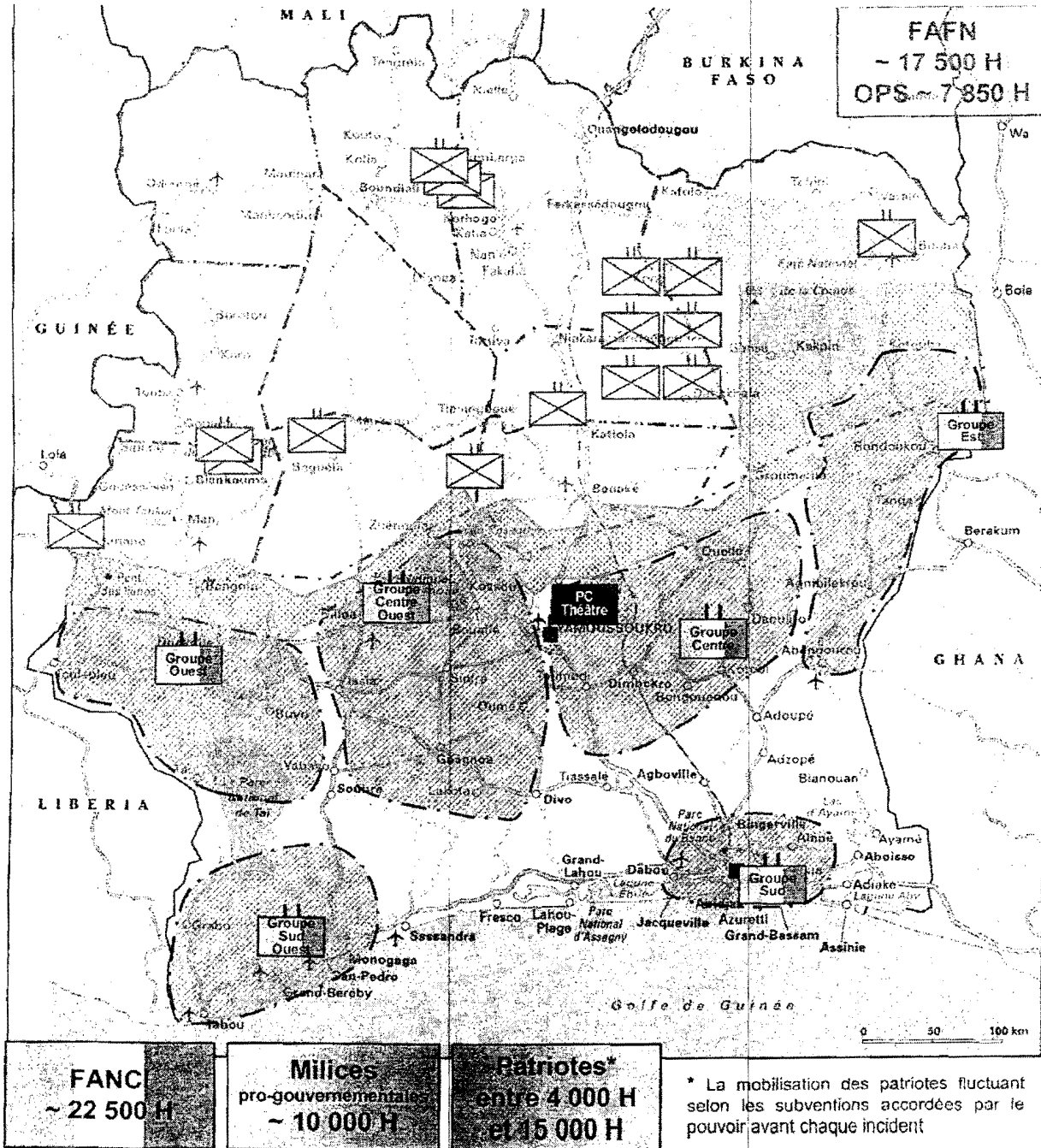
Au contraire, une comparaison FAFN/FANCI dans ce seul domaine, qui donne un net avantage aux forces loyalistes, induit une fausse appréciation de la situation sur le terrain, comme le démontrent les engagements intervenus après la mise en place de la zone de confiance début 2003.

Le colonel Bertrand Vilmer,
sous-directeur « exploitation » par suppléance.
Original signé : "VILMER"

CONFIDENTIEL DÉFENSE SPÉCIAL FRANCE

ANNEXE I

ORGANISATIONS FANCI ET FAFN.



* La mobilisation des patriotes fluctuant selon les subventions accordées par le pouvoir avant chaque incident